

Le covid 19 ou La covid 19

Le 7 mai 2020

Emplois fautifs

Covid est l'acronyme de *corona virus disease*, et les sigles et acronymes ont le genre du nom qui constitue le noyau du syntagme dont ils sont une abréviation. On dit ainsi *la S.N.C.F. (Société nationale des chemins de fer)* parce que le noyau de ce groupe, *société*, est un nom féminin, mais *le C.I.O. (Comité international olympique)*, parce que le noyau, *comité*, est un nom masculin. Quand ce syntagme est composé de mots étrangers, le même principe s'applique. On distingue ainsi *le FBI, Federal Bureau of Investigation*, « Bureau fédéral d'enquête », de *la CIA, Central Intelligence Agency*, « Agence centrale de renseignement », puisque dans un cas on traduit le mot noyau par un nom masculin, *bureau*, et dans l'autre, par un nom féminin, *agence*. ***Corona virus disease*** – notons que l'on aurait pu préférer au nom anglais *disease* le nom latin *morbus*, de même sens et plus universel – **signifie « maladie provoquée par le *corona virus* (“virus en forme de couronne”) »**. **On devrait donc dire *la covid 19*, puisque le noyau est un équivalent du nom français féminin *maladie***. Pourquoi alors l'emploi si fréquent du masculin *le covid 19* ? Parce que, avant que cet acronyme ne se répande, on a surtout parlé *du corona virus*, groupe qui doit son genre, en raison des principes exposés plus haut, au nom masculin *virus*. Ensuite, par métonymie, on a donné à la maladie le genre de l'agent pathogène qui la provoque. Il n'en reste pas moins que l'emploi du féminin serait préférable et qu'il n'est peut-être pas trop tard pour redonner à cet acronyme le genre qui devrait être le sien.

<http://www.academie-francaise.fr/le-covid-19-ou-la-covid-19>

Sept mois plus tard, le 2/11/2020, France Culture publie un article sur la féminisation des mots, dans lequel on comprend bien que le vœu de Mme Carrère d'Encausse, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, n'a pas été exaucé, bien que la règle soit correcte. Ce qui témoigne que la langue est vivante et appartient à ses locuteurs. Pour reprendre les mots de l'académicien Jean-Christophe Rufin, contraire à ce choix : « Nous devons écrire un dictionnaire d'usage. Il faut se conformer à l'usage. Notre mandat n'est pas de légiférer sur la langue... ».

Pour connaître le dessous des cartes : <https://bit.ly/3kQLubZ>

Les gestes barrière ou Les gestes barrières

Le 7 mai 2020

Emplois fautifs

Comment faire l'accord au pluriel d'un groupe composé de deux noms apposés ? Quand il y a identité entre les deux éléments, les deux prennent la marque du pluriel : on écrit ainsi *des danseuses étoiles* parce que ces danseuses sont des étoiles. Le contexte permet d'ailleurs bien souvent de dire simplement *des étoiles*. S'il n'y a pas identité, seul le premier élément prend la marque du pluriel, on écrit donc *des films culte* parce que ces films font l'objet d'un culte, mais n'en sont pas ; on ne dit jamais, parlant d'eux, *des cultes*. S'agissant de *geste barrière*, on peut considérer que ces *gestes* forment une *barrière* et préférer le singulier, mais dans la mesure où l'on peut aussi dire que **ces *gestes* sont des *barrières*, l'accord au pluriel semble le meilleur choix**, et le plus simple. On écrira donc *des gestes barrières*.

<http://www.academie-francaise.fr/les-gestes-barriere-ou-les-gestes-barrieres>

Distanciation sociale

Le 7 mai 2020

Extensions de sens abusives

L'expression *distanciation sociale* est une transcription de l'anglais *social distancing* ; elle est assez peu heureuse, et ce, d'autant moins que ce syntagme existait déjà avec un tout autre sens. On le trouve en effet dans *Loisir et culture*, un ouvrage, paru en 1966, des sociologues Joffre Dumazedier et Aline Ripert ; on y lit : « Vivons-nous la fin de la “distanciation” sociale du siècle dernier ? Les phénomènes de totale ségrégation culturelle tels que Zola pouvait encore les observer dans les mines ou les cafés sont en voie de disparition. » *Distanciation*, que les auteurs prennent soin de mettre entre guillemets, désigne le refus de se mêler à d'autres classes sociales. On suppose pourtant que ce n'est pas le sens que l'on veut donner aujourd'hui à ce nom. *Distanciation* a aussi connu une heure de gloire grâce au théâtre brechtien, mais même s'il s'agit, comme on le lit dans notre *Dictionnaire*, pour le spectateur, de donner « priorité au message social ou politique que l'auteur a voulu délivrer », il est difficile de croire que ce soit le sens de la « distanciation sociale » dont on nous parle aujourd'hui. **Peut-être aurait-on pu parler de « respect des distances de sécurité », de « distance physique » ou de « mise en place de distances de sécurité », comme cela se fait dans d'autres domaines ?**

<http://www.academie-francaise.fr/distanciation-sociale>